

Animateur.trice jardin

Annonceur : Association Vert le Jardin

Contrat : Service Civique

Localisation : Saint-Brieuc (Côtes d'Armor)

Début : Mars 2022 Durée : 8 mois

Autre : Accessible au plus de 18 ans uniquement

L'association Vert le Jardin

L'association développe les jardins partagés et le compost collectif en Bretagne depuis 2000. Il s'agit d'espaces (sur l'espace public ou non), jardinés et gérés collectivement par un groupe d'habitants-jardiniers. Depuis 2008, vert le jardin développe sur la même méthodologie de concertation, le compost partagé : accompagnement à la transformation des déchets organiques en compost, pour les jardins mais aussi les pots et jardinières des habitants. En 2017, sont recensés 350 jardins partagés et 550 aires de compostage collectives. Vert le jardin accompagne près de 18 000 habitants dans des projets de développement durable dans leurs quartiers.

Les objectifs de l'association :

- solidarité et lien social
- respect de l'environnement
- développement durable
- amélioration du cadre de vie
 - autoproduction
 - santé et alimentation
 - convivialité
 - citoyenneté

Action au quotidien

- Accueillir des groupes lors des différentes animations liées au compost / jardinage / bricolage.
- Organisation et entretien des espaces de vie en collectif (maison et extérieur) avec les bénévoles.
- Développement des nouvelles activités du lieu favorisant le lien social.
- Participation avec le reste de l'équipe de Vert le Jardin à l'aménagement et entretien des jardins partagés et sites de compost partagés avec les habitants.
- Participation avec les bénévoles aux manifestations organisés par Vert le Jardin : fête de jardin, bourses aux plantes, pique-nique de quartier...

Le.la volontaire a pour missions, sous la responsabilité de l'équipe des animateurs, d'accueillir les différents publics à l'association et de faire vivre l'espace de vie sociale.

Formations obligatoires

Pendant sa mission, le.la volontaire bénéficie de la formation certifiante PSC1 pour acquérir les gestes de premiers secours et d'une formation civique et citoyenne (contenu et format variables selon l'organisme d'accueil : conférence, débat...). Ces deux formations doivent obligatoirement être organisées par l'organisme d'accueil et réalisées pendant la période d'engagement en Service Civique.

Tutorat et accompagnement

Le.la volontaire est également accompagné.e par un tuteur référent au sein de l'organisme d'accueil pour mener à bien sa mission. Le tuteur aide également le.la volontaire à réfléchir à son projet d'avenir à l'issue de son Service Civique et réalise son bilan nominatif.

Contact : Jean-Marc EDET 0296761359 ou 06.48.48.12.24

Candidature avant le 20 février 2022 à « 22@vertlejardin.fr »